

convoi : 7 fourgons de CRS, une voiture d'interprètes, 2 fourgons de nettoyage.

BMX :

les Forces de l'ordre affirment qu'il s'agit d'une mise à l'abri, mais non, il n'y a pas de bus... Ils ne savent pas ; ils admettent ensuite qu'il ne s'agit que d'un "déplacement de tente sur l'autre côté de la rue".

Il faut attendre l'évacuation derrière la PASS pour que le responsable de l'opération dise que la base légale en est la "Flagrance".

Un périmètre de sécurité est établi, le HRO est escorté dehors par 4 CRS. au moins 16 personnes déplacées (dont un jeune) avec tentes.

La police au talkie-walkie a recensé 27 personnes.

Pas de saisie observée.

rue de Judée :

un périmètre est établi avec 4 CRS.

Une voiture civile passe dans le périmètre.

14 personnes, une tente et un vélo déplacés.

2 exilés sortent dont un avec un vélo, une autre ne peut pas rentrer.

Pas de saisie observée.

Hôpital et Fermette :

un périmètre est établi avec 4 CRS.

17 personnes (dont une femme) déplacées et 10 tentes.

Les gens se réinstallent avant le départ du convoi.

Derrière la PASS :

un périmètre est établi avec 5 CRS.

A l'arrivée, le HRO voit au moins 10 personnes présentes.

26 personnes déplacées avec 20 tentes, au total.

Au moins 3 tentes saisies.

Le HRO entend les CRS discuter au périmètre : ils disent que cela ne sert à rien, ce qu'ils font...